



MOUNIER
TENNIS CLUB

Conditions d'inscription : Cours de tennis

L'école et le club Mounier Tennis fait partie des 8 clubs du Brabant à être labellisé "enseignement de formation".

Notre pédagogie est de mettre la tactique et le plaisir du jeu au centre des cours sans oublier la technique, les valeurs morales ainsi que les règles du jeu. Lors des cours pour les enfants, les professeurs inculquent la culture du tennis par des tournois au sein de leurs cours : découverte des joueurs mondiaux, des tournois internationaux, des règles du jeu, des matchs, etc.

LIEU DES COURS

Centre sportif de la Woluwe, 87 Avenue Emmanuel Mounier à 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

PRE-INSCRIPTION, CONFIRMATION, ANNULATIONS ET REMBOURSEMENT

La pré-inscription doit être réalisée via la plateforme en ligne BE+ :

<https://bepluscenters.com/mounier/login>

L'accès aux cours de tennis s'effectue exclusivement après réservation et paiement des cours et confirmation du jour / horaire auprès de l'élève. Le TCM invite le joueur à lui communiquer obligatoirement 3 créneaux horaires par ordre de préférence. L'équipe du TCM s'engage à répondre positivement à la demande de l'élève. Si l'horaire des cours proposé correspond à une des 3 préférences, et en raison de la charge de travail déjà engagée, le montant de la pré-inscription est considéré comme dû. En revanche, et si aucun créneau proposé ne convient au joueur, un remboursement sera réalisé. En cas d'accord sur le planning proposé, l'élève s'engage à régler le solde des cours dans les 20 jours suivant la confirmation.

Le montant des cotisations comprend l'encadrement, l'accès aux terrains, l'assurance et les balles durant les heures de cours de l'Ecole de Tennis Mounier (ETM). L'accès aux cours sera réservé aux élèves en ordre de paiement.

ABSENCE AUX COURS

Pour des raisons d'organisation, aucun remboursement ne sera effectué pour des cours manqués sauf en cas de blessure survenue lors des cours de l'ETM (sur présentation de la déclaration d'accident) ou d'incapacité de longue durée (minimum 1 mois, justifiée par certificat médical). Dans tel cas, l'incapacité doit être signalée dans un délai de 5 jours maximum suivant l'arrêt (temporaire) des cours à l'adresse mail tennis@mounier.be. Le remboursement sera alors réalisé à concurrence de 50% des cours manqués.

Aucun rattrapage ne sera prévu pour toute absence inhérente au joueur.

COVID

Si la situation sanitaire devait empêcher le maintien ou le bon déroulement des cours de tennis, différentes compensations seront proposées sous forme de récupérations mais aucun remboursement ne sera effectué.

HORAIRES

Tous les cours collectifs de l'Ecole de Tennis Mounier se déroulent du lundi au dimanche, sauf vacances scolaires et semaines dites "de récupération". Les cours sont maintenus durant les jours fériés.

ASSURANCE

Tous les élèves inscrits aux cours collectifs sont assurés et sous la responsabilité de l'Ecole de Tennis Mounier durant les cours. Les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents dès qu'ils quittent le terrain de tennis. Une autorisation écrite des parents est exigée pour tout élève mineur qui désire rentrer seul après les cours. Les détails de la police d'assurance sont consultables en ligne.

TENUE

Tout élève devra porter des chaussures de tennis à semelles lisses (conçues pour terrains en brique pilée) ainsi qu'une tenue de sport appropriée.

CONFIDENTIALITE DES DONNEES

Les données personnelles sont uniquement récoltées à des fins d'inscription. Ces données ne seront en aucun cas divulguées ni transmises à des tiers. Durant les cours ou stages, les élèves sont susceptibles d'être photographiés/filmés, et les informations diffusées sur notre page Facebook, Instagram ou site web. Les personnes qui ne désirent pas être prises en photo durant les activités et qui ne souhaitent pas que celles-ci soient publiées sur les supports de l'ETM (site Internet, folders, réseaux sociaux, ...) ou du Centre sportif Mounier sont priées de remettre un document stipulant leur refus, au plus tard le premier jour de cours.

PERTE ET VOL

L'Ecole de Tennis Mounier décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels durant les cours.